

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT

Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8

Paris : 35 fr.
Six mois : 19
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires.

A PARIS,

Chez DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse, 33.

A EWIG,

Rue Talhouët, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Octobre 1877.

Bulletin politique.

Les résultats connus des élections des départements nous permettent de leur donner dès à présent leur véritable caractère.

Et tout d'abord notons la grave déception du parti républicain, dont les pertes sont grandes. Que devient dès maintenant ce chiffre de 400 dont M. Gambetta prédisait l'élection avec tant d'aplomb et de jactance ? Non-seulement les 363 ne reviennent pas à 400, mais leurs pertes vont se chiffrer par plus de 40 des leurs tombés sur le carreau. Encore ce chiffre est-il plus considérable, si l'on songe que 25 républicains nouveaux venent entrer à l'Assemblée.

Devons-nous, de notre côté, nous autres conservateurs, nous réjouir du résultat ? Si le nombre des amis du gouvernement s'accroît dans la Chambre nouvelle, il n'en est pas moins vrai que les 240 élus jusqu'à ce jour sont loin encore de former la minorité de résistance à laquelle nous devons à si juste raison nous attendre.

L'attitude correcte du gouvernement, les déclarations si formelles du Maréchal-Président eussent certes mérité un sort plus digne, et nous devons attacher un prix inestimable aux votes d'approbation des électeurs qui sont entrés, pour ce motif, dans les rangs du parti de la conservation sociale, si nous songeons surtout aux menées déloyales et anti-patriotiques des hommes de la gauche.

N'a-t-on pas vu ces derniers, pour les besoins de leur cause, se faire l'écho de menaces mensongères et d'espérances dérisoires ? La crainte d'une guerre imminente, le spectre du cléricalisme, la promesse d'une révision de la loi militaire dans le sens d'une réduction de la durée du service, rien n'a été

épargné pour influencer les électeurs ignorants des départements. Et l'on veut que de pareils résultats donnent la jauge de l'opinion politique du pays !

Dans la presse, à la Bourse, dans les cabinets d'affaires, on ne s'occupe que du résultat des élections. Partout on compte les morts, on discute les positions perdues ou conquises, on disserte sur l'ensemble, en tirant des mêmes chiffres et des mêmes faits des conclusions différentes ou contraires.

Il y a cependant une vérité supérieure qui plane au-dessus de la situation et qui s'en dégage. Cette vérité, quelle est-elle et quel juge clairvoyant et impartial nous la dira ?

Ce n'est pas à l'esprit de parti, aux passions excitées, aux combattants encore enfiévrés de la lutte, qu'il faut la demander. C'est à un témoin plus calme et moins suspect, à un témoin qui ne s'aveugle pas sur le caractère des choses et qui, dans la phase actuelle plus qu'en toute autre, doit être soigneusement interrogé.

C'est au travail, au commerce, à l'intérêt général qu'il faut demander la leçon du scrutin et la ligne de conduite à suivre. Eux ne se trompent ni ne s'illusionnent ; ils représentent ce qu'il y a de durable et de permanent au point de vue de la richesse et de l'avenir du pays.

En bien, que disent-ils, et que conseillent-ils ?

Ils disent que le pays a besoin avant tout d'ordre et de tranquillité, d'apaisement et de gouvernement. Ils disent que les passions excitées doivent désarmer, que les prétentions excessives doivent s'incliner, que la conciliation doit se faire entre les pouvoirs sur le terrain si nettement précisé par les proclamations du Maréchal : celui de la Constitution, maintenue et respectée jusqu'en 1880.

Ils conseillent la transaction et l'accord.

Ils disent au gouvernement : Vous avez reçu un témoignage de confiance ; vous vous êtes accru et fortifié. Maintenant, gouvernez....

Ils disent à l'opposition : Vous avez baissé, vos prétendus 400 sont à peine 300 ; vous avez reçu un avertissement. Soyez plus sages et plus modérés...

Ils ajoutent : L'intérêt du pays, c'est la conciliation et la paix, c'est le travail fécond et l'Exposition universelle assurée.

Telle est la voix manifeste du pays, le cri incontestable du bon sens et des affaires.

Cette voix, la fraction turbulente de la Chambre nouvelle se résignera-t-elle à l'entendre ? Nous le saurons bientôt, mais, en attendant, ce dont personne ne saurait douter, c'est que le Maréchal saura faire tout son devoir en associant la modération à la fermeté et en maintenant les principes de gouvernement sans lesquels il n'y aurait plus aucune garantie de grandeur et d'avenir.

Chronique générale.

On a le résultat complet des élections, moins les colonies.

Sont élus 204 conservateurs et 34 républicains.

Il y a 44 ballottages.

Approximativement, la prochaine Chambre se divisera en 320 voix à gauche et 243 à droite.

Il ressort, dit la *Liberté*, de calculs faits au ministère, que le gouvernement compte gagner 50 sièges en dehors des 158 dont il disposait déjà. Dans ce chiffre sont compris 40 ballottages, qui paraissent favorables aux candidats conservateurs.

Il est vaguement question depuis hier matin, dans quelques régions officielles, de l'intention qu'aurait le Maréchal d'adresser un manifeste à la nation, pour lui faire connaître les intentions de son gouvernement dans la nouvelle phase politique où il va

entrer, à la suite des élections du 14 octobre.

Le projet, nous dit-on, a été discuté lundi, mais rien n'a encore été résolu.

On annonce d'autre part qu'une circulaire ministérielle va être adressée aujourd'hui à tous les préfets pour leur faire connaître les vues du gouvernement à la suite des élections générales du 14 octobre.

Un certain nombre de membres les plus influents du Sénat se sont rendus lundi et hier matin à l'Élysée, et se sont entretenus avec le Maréchal du résultat électoral et de la situation qui est faite au gouvernement par le scrutin de dimanche.

Le gouvernement paraît résolu aujourd'hui à attendre l'attitude de la nouvelle Chambre pour prendre une résolution définitive, si la situation l'exige.

Il n'y a qu'un cri, dans la presse qui se respecte, pour flétrir la manœuvre de la France, qui, dimanche, dès huit heures du soir, par conséquent beaucoup trop tôt pour qu'on pût connaître le résultat du scrutin, annonçait que M. de Fourtou était battu à Ribérac.

Il est question de poursuivre ce journal pour délit de fausse nouvelle.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Au milieu des agitations politiques, qui font perdre à la France un temps précieux, le ministre des travaux publics n'en poursuit pas moins avec une louable activité l'exécution de plusieurs projets de chemins de fer vivement sollicités par plusieurs départements, ainsi que la mise à l'étude d'une

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

QUINE.

(Suite.)

VII.

En échange de son argent et de celui de ses associés, les commis de la loterie royale lui délivrèrent en grande pompe un carton portant les cinq numéros suivants : 56, 57, 58, 59, 60.

Chacun desdits numéros était accompagné d'une vignette. L'artiste qui avait dessiné ces vignettes devait être pour sûr un profond philosophe, depuis longtemps revenu de toutes les vanités de ce monde ; peut-être même une des nombreuses victimes des fallacieuses promesses de l'Hôtel de ville, de l'École militaire, ou de la grande loterie royale.

En effet, par le choix même des sujets, le dessinateur semblait avoir pris à tâche de tourner en dérision les espérances des nourrisseurs de quines.

Le numéro 57, par la bouche d'une jolie marchande accorte et propre, leur demandait s'ils n'étaient pas leur insinuer clairement que leur

fortune à venir était aussi incertaine et aussi fugitive que le vent qui passe ?

Sous le numéro 57, une marchande de vieux habits leur demandait s'ils avaient de vieux chapeaux.

Hélas ! oui, en général, les nourrisseurs de quines ont de vieux chapeaux, mais ce n'est pas pour les vendre à la marchande. Quand on vend un vieux chapeau, c'est qu'on l'a déjà remplacé par un neuf.

Le quine est une bête si glotonne qu'il veut tout l'argent pour lui seul ; et, naturellement, quand on n'a pas d'argent de reste, on ne peut songer à s'acheter un chapeau neuf.

Le numéro 58, il est vrai, leur promettait le gros lot ; mais à combien de gens déjà l'avait-il promis, qui étaient morts pauvres et désespérés, dans des galeas solitaires !

Le numéro 59 leur déclarait, avec beaucoup de sagesse et d'à-propos, que chacun ici-bas porte sa marotte, et qu'ils étaient fous entre les fous d'aller choisir justement celle qui vieillit l'homme avant l'âge, lui dessèche le cœur, lui obscurcit l'intelligence, et le rend incapable de jouir de tous les biens et de profiter de toutes les épreuves que la Providence a semées sur notre route terrestre.

Le numéro 60, par une allusion ironique au grand service qu'ils se rendaient les uns aux autres en s'associant pour se rendre malheureux, leur

citait le vieux proverbe : *Un barbier rase l'autre*. N'était-ce pas leur faire comprendre que tout ce qu'ils gagneraient à vouloir aller chercher de la laine dans ce pays-là, ce serait d'en revenir tondus à vie ?

VIII.

Lorsque les membres de l'association furent en possession du talisman, ils ressentirent une sorte d'excitation fiévreuse qui commença à altérer leur caractère et aussi à fourvoyer leur jugement.

Potiron, qui n'avait jamais eu de secrets pour personne, commença à devenir mystérieux et cachotier.

Il eut aussi des distractions étranges ; quelquefois il cherchait avec impatience, dans tous les coins de la boutique du drapier, l'aune qu'il tenait sous son bras.

À table, il tendait son assiette quand on lui offrait à boire, ou bien il s'absorbait dans la contemplation du nez de son patron, au point de faire perdre contenance à cet honnête commerçant.

À lieu d'être doux, poli, insinuant avec les pratiques, et de subir leurs caprices avec une douceur commerciale, il avait des soubresauts et des révoltes comme un prince que l'on forcerait à servir des croquants.

Plus d'une fois il fut remis à sa place, soit par son patron irrité, soit par des gens qui disaient de lui, tout crûment, à son nez et à sa barbe :

— C'est une espèce qui veut s'en faire accroire ! Phébus, qui était le plus exact et le plus méticuleux des apprentis droguistes, perdait parfois la tête, confondait la cannelle avec la vanille, et faisait dans son mortier des mixtures si étranges qu'on était tenté de le prendre pour un empoisonneur endurci.

Même quand il triturait des mélanges légitimes, selon la formule, son coup de pilon était lent, irrégulier, mou, découragé. Il pilait par habitude et non plus par vocation, par obéissance passive et non plus par conviction.

Le droguiste le regardait avec tristesse, et se disait à part lui :

— Voilà comme faisait l'avant-dernier commis, qui a fini par nous quitter brusquement pour s'engager dans les gardes françaises !

Plumet, le plus sobre de tous les mortels, s'était mis à boire de grands coups, pour s'exciter l'imagination et se monter le courage.

Dans l'attente de la fortune, sa vie présente lui semblait si sombre et si misérable, qu'il cherchait à se donner un surcroît de forces pour la supporter. Mais le moyen qu'il avait choisi ne lui réussit guère.

Il devint peu à peu si morose, si mélancolique, si absorbé dans ses tristes pensées, que le contrôleur, homme défiant par métier et par caractère, le soupçonna d'avoir opéré quelque détournement

question vitale pour l'agriculture, celle de l'irrigation.

Par un décret soumis avant-hier à M. le Président de la République, il vient d'instituer une commission supérieure chargée de l'examen des questions concernant l'aménagement des eaux en France.

Applaudissons à cette utile initiative et faisons des vœux pour que les lenteurs bureaucratiques ne paralysent pas l'action de cette commission comme elles en ont paralysé tant d'autres.

Sur un autre rapport présenté au Président de la République, la division du contentieux qui avait été créée au ministère des travaux publics par le décret du 21 octobre 1876 a été supprimée. Le service des bâtiments civils et palais nationaux formera une division sous la direction de M. Langlois de Neuville qui avait la division des chemins de fer sous M. de Franqueville.

A travers tant d'agitations stériles, on aime à constater les mesures utiles et les progrès utiles.

ELECTIONS DES CONSEILS GÉNÉRAUX ET D'ARRONDISSEMENT.

Le *Journal officiel* a publié un décret, en date du 12 courant, contresigné par M. de Fourtou, et fixant la date des élections pour le renouvellement de la deuxième série sortante des conseils généraux et des conseils d'arrondissement autres que celui de la Seine, le dimanche 4 novembre prochain.

« Art. 1^{er}. — Les élections pour le renouvellement de la deuxième série sortante des conseils généraux et des conseils d'arrondissement auront lieu, dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 4 novembre prochain.

Les électeurs des cantons dans lesquels il y aurait lieu de procéder au remplacement de conseillers généraux ou de conseillers d'arrondissement qui n'appartiennent pas à la série sortante, sont convoqués pour le même jour.

« Art. 2. — L'élection sera faite sur la liste des électeurs municipaux close le 31 mars 1877.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

« Art. 3. — Conformément aux lois des 10 août 1871 et 30 juillet 1874, le scrutin ne durera qu'un seul jour.

Il sera ouvert à sept heures du matin et clos à six heures du soir.

Le dépouillement suivra immédiatement la clôture du scrutin.

« Art. 4. — Aussitôt après le dépouillement, les procès-verbaux de chaque commune seront portés au chef-lieu de canton par deux membres du bureau. Le recensement général des votes sera fait par le bureau du chef-lieu et le résultat proclamé par son président.

« Art. 5. — Le second tour de scrutin,

des deniers du roi.

Goliath (chose horrible à dire!) ne respectait plus son maître, et traitait avec le dernier mépris les sujets les plus importants et les plus remarquables de ses collections.

Réprimandé doucement par la gouvernante, qui lui portait de l'intérêt, il s'oublia une fois jusqu'à lui dire que « cette vie-là aurait une fin, Dieu merci! qu'il n'avait vendu ni son âme ni son corps au vieux farfadet! »

C'est ainsi qu'il osait désigner le savant naturaliste.

La gouvernante leva les mains vers le plafond, en déplorant l'esprit de révolte qui semblait souffler sur la jeunesse.

Quant à Goliath, rentré dans les salles des collections, il s'exerça en prévision de l'avenir à faire des révérences, et poussa deux ou trois boîtes à un gorille empaillé qui semblait se moquer de lui.

Barberin seul avait conservé son sang-froid, du moins en apparence; mais le démon de l'avarice et de la convoitise lui torturait secrètement le cœur, et frémissait à plaisir le peu de jeunesse qui pouvait encore lui rester.

IX.

Au premier tirage, le fameux quine fit chou blanc, selon l'élégante expression de Phébus, c'est-à-dire

dans les cantons où il devra y être procédé, aura lieu le dimanche 11 novembre.

M. Benezet, rédacteur en chef de l'*Echo de la Province*, et le doyen de la presse départementale, est mort dimanche matin à Toulouse.

200 hommes d'infanterie de marine ont été embarqués samedi à Bordeaux.

Ces militaires se rendent à la Nouvelle-Calédonie pour renforcer la garnison de Nouméa.

LES ÉLECTIONS.

Les résultats du scrutin du 14 octobre sont à peu près tous connus. Certes, le gouvernement a gagné bon nombre de sièges, et il faut s'attendre à ce que le scrutin de ballottage vienne renforcer cette armée.

Mais si les premiers résultats connus ne constituent pas une grande victoire, une victoire décisive, ils sont incontestablement un succès, et un succès marqué pour la politique du Maréchal.

Qu'avaient, en effet, dit et redit les radicaux? Non-seulement que les 363 seraient réélus, mais qu'ils reviendraient 400. Revenir 400, c'était l'engagement pris, la menace faite, le serment juré, la prophétie jetée solennellement à tous les vents de l'horizon. Les journaux radicaux l'avaient répété à satiété, et il y a quelques jours à peine M. Gambetta, avec sa jactance ordinaire, le redisait bruyamment devant 7,000 auditeurs de la réunion de Belleville.

Eh bien, la menace s'est évanouie, la prophétie est piteusement désavouée par l'événement.

Non-seulement les radicaux ne reviendront pas 400, mais les fameux 363 eux-mêmes sont plus que décimés, et dès aujourd'hui trente à quarante d'entre eux ne sont pas réélus.

Ce chiffre miroitant, fatidique, dont on cherchait à faire un épouvantail, il est parti en fumée. Désormais, il n'y a plus de 363, et ceux qui composaient la bande, en se ralliant péniblement pour se compter, ne se trouvent ni 350, ni 340, ni 330, ni peut-être même 320. La phalange est enfoncée, le bataillon carré détruit.

C'est là, nous le répétons, un échec éclatant pour les radicaux, un formel démenti donné par le scrutin à leurs arrogantes prétentions, et si l'opposition se trouve encore en majorité dans la nouvelle Chambre, elle s'y présente assez atteinte et assez affaiblie pour être obligée d'y compter sérieusement avec les conservateurs notablement fortifiés.

Voilà le résultat principal et synthétique qui se dégage du scrutin du 14 octobre. Nous laissons momentanément de côté les noms et les détails pour mettre en lumière cet ensemble qui doit satisfaire les esprits modérés et qui, avec la majorité acquise dans le Sénat, assure au gouvernement du

qu'aucun des numéros ne sortit de la roue de fortune.

Les cinq associés se déclarèrent mutuellement qu'ils en étaient sûrs d'avance, et que c'eût été trop beau de réussir du premier coup.

S'ils en étaient sûrs d'avance, pourquoi donc alors leurs figures prirent-elles un air si déconfit et une expression si lamentable? Pourquoi donc le dans la même compagnie, à la même guinguette, dîner du dimanche, mangé à la même table, ressembla-t-il si fort à un festin de funérailles? Pourquoi donc Goliath déclara-t-il que ce pain-là était fait avec du sable? Pourquoi donc le petit vin d'Argenteuil, le favori d'autrefois, fut-il ignominieusement traité de piquette à faire danser les chèvres?

Pourquoi l'excellent Potiron se mit-il à contredire Barberin avec aigreur? Pourquoi le timide Plumet, après avoir bu coup sur coup, sans rien dire, rompit-il son funèbre silence, pour déclarer à Goliath, d'une voix pâteuse, que s'il continuait à le regarder avec mépris, il devait s'attendre à une correction manuelle?

Ce fut le seul moment un peu gai de toute la soirée. Qui ne se serait déridé à l'idée de voir le débile Plumet, octroyant une correction manuelle au géant Goliath?

Mais cette gaieté s'éteignit bien vite, et, les comptes une fois réglés, les cinq amis se séparèrent,

Maréchal un large et solide terrain d'action.

LE CHIFFRE DES MINORITÉS.

Une importante remarque à faire et qui n'échappera certainement pas à la sagacité du lecteur, c'est que le chiffre des minorités a considérablement grossi du côté des conservateurs.

Presque partout, en effet, les candidats du Maréchal qui ne l'ont pas emporté ont balancé à peu de voix près les chiffres de leurs rivaux, et certaines candidatures quasi-improvisées ont obtenu un nombre de suffrages qui a surpris l'adversaire. Il y a des circonscriptions où le simple déplacement de 150 à 200 voix eût suffi pour changer le résultat de l'élection.

Il y a là une intéressante étude à faire et des éléments pleins de promesses pour un prochain avenir.

PARIS

DANS LA JOURNÉE DU 14 OCTOBRE.

Une grande animation n'a cessé de régner à Paris pendant toute la durée des élections et particulièrement dans la soirée. Elles étaient favorisées par un temps splendide qui contrastait heureusement avec le souvenir du 20 février 1876.

Dès l'ouverture du scrutin, les électeurs se sont dirigés vers leurs sections; quelques-uns, le fusil sur l'épaule, avaient voulu déposer leurs bulletins dans l'urne, avant de partir pour la chasse. Les abstentions sont moins nombreuses que d'habitude; si l'on observe qu'un assez grand nombre de Parisiens ne sont point revenus de la campagne, le chiffre des abstentions réelles diminue encore sensiblement. Dans les arrondissements où il ne se présentait pas de candidat conservateur, on a déposé une assez grande quantité de bulletins portant des noms divers, qui ont diminué d'autant la majorité de M. Spuller, Barodet, Floquet, Ailhaud, etc.

La rive gauche a généralement montré plus d'empressement que la rive droite. Dès sept heures du matin, une queue de plus de 200 personnes était formée à la porte de la mairie du Panthéon. La place Saint-Sulpice, la cour de l'Institut, les quartiers des Gobelins, de Vaugirard, de l'Observatoire, renommés, à l'égal de Belleville, pour l'exaltation des opinions démocratiques, présentent, dès la matinée, un spectacle très-animé. Mais partout, hâtons-nous de le dire, le plus grand calme. Quelques gamins crient les noms des candidats à haute voix, mais la foule passe généralement indifférente, et il suffit de l'intervention d'un agent de police pour les faire taire immédiatement.

Sur la rive droite, et notamment à Belleville, l'empressement à voter ne se manifeste guère que dans l'après-midi. Il ne faut pas chercher la raison de ce phénomène ailleurs que dans les dispositions des bureaux de vote, généralement très-espacés

rent, un peu moins amis qu'auparavant.

Au second tirage, le numéro 57 s'avisait de sortir tout seul.

C'est un commencement, dit Barberin; le numéro 57 est venu en éclaircir, pour voir à qui il a affaire; il retournera dire aux autres de sortir avec lui la prochaine fois.

Potiron soutint d'un ton bargneux que ce n'était ni un commencement, ni une fin; que le numéro 57 était un sot de n'être pas resté avec les autres ou de ne pas les avoir amenés avec lui; que la chance était diminuée d'autant.

On discuta longuement sur ce grave sujet; on ne s'entendit guère, par la raison que chacun des cinq était mécontent de lui-même était doublement mécontent des autres, et recevait leurs meilleurs arguments avec le dernier mépris.

Cette fois-là on avait changé de guinguette; malheureusement on n'avait pas changé de sentiments.

Le seul point dont on demeura parfaitement d'accord, c'est que cette guinguette était aussi pitoyable que l'autre, et que les deux faisaient la paire.

Là-dessus, les cinq amis se séparèrent, presque heureux de se tourner le dos.

(A suivre.)

sur la rive gauche et très-rapprochés sur la rive droite.

A partir de sept heures du soir, on peut dire, sans métaphore, que tout Paris est sur pied. Nous ne croyons pas que de mémoire les rues. Les grands boulevards sont envahis comme le jour de l'enterrement de M. Thiers, et rien n'est plus curieux que de voir les kiosques assiégés, chaque fois qu'un porteur de journaux réussit à percer la foule et à apaisément distribués qu'arrivées. La plupart des journaux avaient fait des éditions supplémentaires. Les premières, de huit heures et de neuf heures, ne portaient guère que les noms des candidats suivis de plusieurs zéros, mais on est si avide de nouvelles que ces indications suffisent pour les faire acheter.

Ce n'est que vers dix heures que les premiers résultats de Paris commencent à être connus. La nomination de M. Grévy, avec sa majorité, supérieure de 2,000 voix à celle de M. Thiers, est accueillie avec un certain étonnement. Quoique l'échec de M. Deguin fût probable, on pouvait espérer raisonnablement que sa candidature aurait rallié plus de suffrages. La nouvelle de l'élection de M. le vice-amiral Touchard arrive ensuite. Ce succès est considéré comme devant consolider des échecs de M. Bartholini et Faye, qui obtiennent l'un et l'autre de très-impopulaires minorités. L'élection de M. le vice-amiral Touchard est le premier bon exemple que Paris, depuis bien des années, donne à la province.

Les résultats ne sont pas commentés seulement sur les boulevards, où les promeneurs, sans cesse renouvelés, échangent rapidement leurs impressions. Les quartiers excentriques regorgent aussi de monde, et on y signale quelques rixes entre les partisans des divers candidats. Les environs de la Bourse et du Palais-Royal où sont situés la plupart des bureaux des journaux sont également très-animés.

On remarque de nombreux stationnements devant ces bureaux, notamment devant celui du *Rappel*. De temps en temps, un employé de ce journal se présente à la fenêtre et proclame les résultats au fur et à mesure qu'ils arrivent à sa connaissance.

Vers deux heures du matin le vide commence à se faire sur la voie publique. Quelques obstinés restent jusqu'à trois et quatre heures pour attendre les télégrammes de la province; mais ils sont généralement déçus dans leur curiosité, car ce n'est que vers cinq heures que l'on peut se procurer quelques nouvelles précises.

Au milieu d'un pareil concours de population, et malgré le grand déploiement de la force publique, il est impossible que quelques accidents ne soient pas arrivés, et que quelques délits n'aient pas été commis.

Guerre d'Orient.

Bucharest, 15 octobre.

D'immenses approvisionnements de toute nature sont réunis sur les deux rives du Danube.

Le temps est revenu au beau, mais la température s'est sensiblement abaissée, et le froid commence à être rigoureux. La neige est tombée en grande abondance dans les Balkans.

Les Russes travaillent activement avec le concours actif des populations des campagnes à réparer les routes complètement défoncées par les dernières pluies. Dans plusieurs endroits, des convois de vivres et du matériel d'artillerie arrêtés par les Turcs, n'ont pu arriver à leur destination.

Toutes les nouvelles qui arrivent du théâtre des hostilités s'accordent à dire que l'on est à la veille de graves événements; tout se prépare pour une action générale.

Tiflis, 15 octobre.

Le grand-duc Michel se prépare à aller quer Moukhtar-Pacha dans ses positions retranchées à Aladja-Dagh, où il a concentré ses forces depuis les combats du 8 et du 9.

Belgrade, 15 octobre.

De nombreuses livraisons de fournitures pour les troupes ont été faites ces derniers jours. Une grande activité règne partout. Dans le Monténégro, le prince Nikita, à la tête de la majeure partie de ses troupes, s'est préparé à marcher contre Fazli-Pacha, dont les forces sont évaluées à près de 15,000 hommes.

Vienne, 15 octobre.

D'après les dernières nouvelles, le gouvernement russe commencerait à rencontrer de sérieuses difficultés dans le recouvrement de l'impôt et des différentes taxes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Le succès du Maréchal est complet en Maine-et-Loire; celui des conservateurs n'est altéré que par l'échec de M. Merlet à Baugé. Si navrant que soit un tel résultat, qui laisse encore le Baugeois sous l'influence humiliante d'un député radical, il faut cependant observer que le candidat conservateur, M. Merlet, n'a échoué que de 348 voix sur un chiffre de vingt mille votants. Aux dernières élections, en 1876, le candidat des conservateurs, à Baugé, n'avait obtenu que 6,044 voix contre 10,854 accordées à M. Benoist. Le parti conservateur a donc fait, même à Baugé, les progrès les plus considérables et les plus rassurants.

En somme, sur SERT députés, Maine-et-Loire envoie à Versailles SIX conservateurs, et arrache un siège au radical, celui de M. Maille.

Angers. — Une grande affluence a été remarquée dimanche dans toutes les sections de vote.

Le soir, les salles présentaient un tableau très animé pendant le dépouillement du scrutin.

A 8 heures, on a connu les résultats de la ville, qui ont un peu surpris les républicains. Ils s'attendaient à des majorités considérables; mais il s'est trouvé que les candidats conservateurs étaient beaucoup moins distancés que ne l'avaient espéré les adversaires.

Jusqu'à minuit, une foule compacte se pressait à la porte de la préfecture attendant les dépêches. Quand on a pu à peu près calculer le résultat définitif, la foule s'est dispersée, fuyant aussi la tempête qui soufflait sur Angers.

On nous rapporte que des partisans de M. Maille avaient préparé une ovation à leur candidat, avec bouquet, acclamations, etc. Il faut dire que cette petite fête nocturne a été contremandée. (Union de l'Ouest.)

Tours. — Le Rallye-pape qui a été couru vendredi à Tours a clôturé dignement la série des fêtes données par la Société des courses de Tours.

Une centaine d'équipages au moins et cinquante cavaliers s'étaient donné rendez-vous sur la route de Grandmont, en face de l'entrée du château. A deux heures, les voitures se sont mises en mouvement pour l'arrêter de nouveau à cinq kilomètres environ sur la route de Montbazou, où a eu lieu le départ du Paper-hunt.

Douze inscriptions avaient été prises, et les cavaliers, après avoir répondu à l'appel de leur nom, sont partis au signal donné.

Le parcours était d'environ 8 kilomètres; il a été coupé en deux parties; la première, remplie d'obstacles rapprochés et très-difficiles, n'a pu être menée très-vite; après un temps d'arrêt de quinze minutes, les cavaliers sont repartis et le train s'est sensiblement augmenté.

Le tracé venait couper la route de Montbazou, au départ, et l'arrivée s'effectuait aussi tout près de la route, où la longue file de voitures stationnait pour juger du dénouement.

Arrivé à M. de Lassalle, jeune sous-lieutenant sortant de l'Ecole de Saumur; M. d'Aulichamps; 3^e M. de Lur Saluces, sous-écuyer à l'Ecole de cavalerie.

De nombreuses chutes ont été faites, heureusement sans gravité. Tout le monde est rentré enchanté de cette dernière journée, se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Varennes-sous-Montsoreau. — Un incendie dont la cause est inconnue a éclaté, dans la nuit de dimanche à lundi, au village de la Morille, commune de Varennes, au domicile et au préjudice des époux Deniau. Un corps de bâtiment de 16 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, composé de deux chambres et d'une écurie surmontées d'un grenier, a été la proie des flammes, ainsi

qu'un hangar situé à peu de distance de la maison incendiée.

La perte est évaluée à environ 5,700 fr., tant en bâtiments qu'en mobilier, linge, fourrages, blé, instruments aratoires, etc. Tout était assuré.

Faits divers.

La pisciculture sera largement représentée au Trocadéro en 1878. Un magnifique aquarium, l'un des plus vastes incontestablement qui ait été construit jusqu'à ce jour, doit y figurer. Cet aquarium formera un labyrinthe qui sera dominé par un château d'eau. Un pont rustique et des escaliers en rocailles y mèneront.

De larges plates-bandes de gazon s'étendront entre les bassins du pourtour et le bassin central. Ces plates-bandes reproduiront la forme à peu près exacte des galeries souterraines de l'aquarium qu'elles recouvrent, et les voûtes sous lesquelles se promèneront les visiteurs, éclairées par les glaces des bassins, situées des deux côtés, supporteront les allées du labyrinthe et les gazons qui les séparent.

L'aquarium aura à l'intérieur la forme d'un ovale irrégulier entouré de bassins, jeté lui-même au milieu d'un ensemble très-mouvementé de bassins et de rochers.

Il paraît que l'on vient de découvrir, dans le département de l'Aude, à Lastours, petite commune de l'arrondissement de Carcassonne, d'importantes mines d'argent et de plomb.

La superficie dépasserait 80 hectares.

LA VENDANGE EN CHAMPAGNE.

Le Courrier de la Champagne donne sur les vendanges de cette région les renseignements suivants :

Des nouvelles que nous recevons de tous les points de la Champagne, il résulte que le vin de 1877 ne sera pas aussi mauvais qu'on le craignait tout d'abord. Le beau temps, qui n'a cessé de régner depuis le commencement des vendanges, a fait beaucoup de bien au raisin.

Le vin de cette année sera incontestablement meilleur que le 1876, aussi achète-t-on un peu partout. Dans la Montagne de Reims, le rendement n'est pas considérable, surtout dans les vignobles de Verzy, Verzenay, qui ont été fort maltraités par les vers; on achète les raisins noirs dans ces crus à raison de 30 à 35 fr. la caque de 60 kilos.

On a acheté aussi à Mailly, Trépail, Bouzy, Ambonnay; mais n'ayant pas eu le temps de contrôler les on-dit qui nous sont parvenus, nous préférons remettre à quelques jours pour des renseignements précis.

A Ay, on achève les vendanges; les deux tiers de la récolte sont vendus aux négociants de Reims aux prix de 380 et 400 francs.

On nous affirme qu'il a été vendu des cuvées à raison de 420, 425 et même 450 francs. Au kilo, on vend 45 à 50 centimes. Dans cet important vignoble, on a fait quatre pièces de vin l'arpent de 43 ares et le vin pèse 11° 1/2, par exception 12°.

A Mareuil-sur-Ay, le vin s'enlève à raison de 275 à 300 francs; au dire de quelques propriétaires, il sera supérieur à celui de 1876 et présente tous les caractères du vin de 1862, qui n'était pas mauvais; la moyenne du rendement est de 4 pièces à l'arpent. Comme à Ay, le vin pèse 11° 1/2. A Champillon, on n'a pas encore acheté. Le rendement sera de 3 pièces 1/2 l'arpent.

Voici un tableau professionnel intéressant des fameux 363 de l'ancienne Chambre des députés :

Avocats,	154
Médecins,	40
Avoués anciens ou en exercice,	7
Notaires anciens ou en exercice,	9
Anciens juges de paix,	3
Anciens magistrats,	4
Préfets du 4 septembre,	40
Sous-préfets du 4 septembre,	7
Propriétaires,	28
Commerçants,	39.

Agriculteurs,	40
Anciens militaires,	43
Anciens ingénieurs des ponts et chaussées,	2
Ingénieurs civils,	5
Professeurs,	8
Hommes de lettres, publicistes,	20
Journalistes,	2
Banquiers,	1
Agents de change,	1
Anciens instituteurs,	1
Prince du sang impérial,	1
Anciens employés,	1

LES VICTIMES DE LA MODE.

La destruction des oiseaux des tropiques est actuellement, c'est-à-dire depuis quelques années, le résultat d'un massacre systématique, dans l'unique but de subvenir aux exigences de la mode.

Colibris, oiseaux de tout plumage à la robe scintillante des plus brillants reflets du soleil, si la mode persévère longtemps, sont menacés d'une disparition complète, et ce sera vraiment dommage.

Depuis que la femme a adopté, sur le chapeau, sur les garnitures de vêtements, le plumage de ces charmants petits volatiles, on se plaint à Saint-Domingue et dans l'Amérique du Sud que les jardins et les bois se dépeuplent chaque jour davantage.

Les oiseaux-mouches surtout, ces rubis, ces topazes, ces saphirs, ces émeraudes vivantes et ailés, qui étaient si nombreux autrefois et qui sont aujourd'hui le point de mire des chasseurs, ont fait les lieux habités.

Comme ils sont peu farouches, un filet de gaze à papillons suffit pour les prendre. On se sert aussi de sable qu'on leur jette par poignées, et au moyen duquel on en abat des essaims entiers.

A Londres, chaque semaine, on en vend des monceaux aux enchères publiques.

Un savant ornithologiste anglais a vu, dans une seule séance, adjudger les dépouilles de

10,000 oiseaux-mouches, 25,000 perroquets, 17,000 martins-pêcheurs, 10,000 aigrettes.

Une autre semaine, ce sont d'autres oiseaux, selon que les navires arrivent de telle ou telle contrée.

Mais ce n'est pas seulement aux Antilles et dans l'Inde que l'extermination des volatiles au plumage bigarré se poursuit dans de grandes proportions.

En Espagne, il se fait une destruction incroyable de chardonnerets, de mésanges, de rouges-gorges et même d'hirondelles, et là on n'a pas même un prétexte de commerce. Chaque jour, on voit sur les marchés des milliers de ces oiseaux vivants, que l'on vend 5 et 10 centimes pièces pour servir de jouets aux enfants espagnols qui les martyrisent et finissent par les tuer.

Les oiseaux, la sauvegarde de la santé publique, la protection des récoltes, ne sont protégés par aucune loi, et la chasse de cet innocent gibier n'est soumise à aucune restriction légale, comme cela a lieu en Allemagne, dans le Tyrol, et en Italie, à l'égard des passereaux et des oiseaux insectivores, et même dans le Royaume-Uni, pour les oiseaux de mer, précurseurs des tempêtes.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 16 octobre 1877.

La Bourse a été fort calme, on a laissé passer les réalisations de bénéfices avant de relever les cours. Nos rentes se sont tenues pendant presque toute la durée de la Bourse de 69.75 à 69.80 et de 105.80 à 105.90. Dans le dernier quart d'heure on les a brusquement enlevées à 69.90 et à 106.10; les vendeurs avaient comme les jours précédents à lutter contre les gros achats des recettes générales et contre les escomptes. Il y avait un déport de 0,10 centimes sur le 5 0/0 et un écart de même importance entre les cours du parquet et ceux de la coulisse où l'on est à l'abri des escomptes. La liquidation de quinzaine s'est opérée dans des conditions un peu moins favorables aux acheteurs, mais toutefois avec des reports encore très-modérés. Le 5 0/0 italien reporté à 0,02 centimes a monté en clôture à 71.42 1/2. Il y a eu 0,03 centimes de déport sur les florins autrichiens en or, ils finissent à 62.50. On cotait le 5 0/0 russe 1870 à 75 1/2. Le 5 0/0 turc à 10.15, les obligations égyptiennes 6 0/0 à 167, les actions de la Banque de France se sont maintenues à 5,120, il y avait quelques offres sur le Crédit foncier de France à 631.25 et sur le Crédit mobilier français à 151.25. Les actions des chemins de fer français

étaient demandées, le Lyon à 1,030, le Nord à 1,242.50, l'Orléans à 1,045.

(Correspondance universelle.)

EAU FIGARO teint cheveux (en deux jours). 6 fr. nouveau flacon, médaille or. Démonstration gratis. VIGUIER, 1, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. Chez tous les coiffeurs, parfumeurs de France et étranger.

FER QUEVENNE. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIÈRE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continus, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invinciblement salutaire, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 70,410.

Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre Revalescière, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER, Cure N° 85,410.

Rue du Tunnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873.

Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour que je le nourrisais à la Revalescière, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.

ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 65,940.

Londres, 2 juin 1866.

Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la Revalescière Du Barry, laquelle au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourri avec la Revalescière, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays. J'ai l'honneur, etc. CHARLES MURRAY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BÉSSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. BUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 OCTOBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
69 90	10		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	657 50		3 50	Canal de Suez	692 50			
98 75			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635			Crédit Mobilier esp.	317 50		2 50	
106 20	10		Crédit Mobilier	148 75		2 50	Société autrichienne	370		9 50	
485	1 50		Crédit foncier d'Autriche	507 50			OBLIGATIONS.				
489			Charentes, 500 fr. t. p.	128 75	3 75		Orléans	330 50			
504	4		Est	632 10	10		Paris-Lyon-Méditerranée	347			
381 50	25		Paris-Lyon-Méditerranée	1030	12 50		Est	331			
370	3		Midi	765			Nord	330 50			
485	3		Nord	1242 50	5		Ouest	326			
473	1 50		Orléans	1043			Midi	325 50			
2120	10		Ouest	668 75	11 25		Charentes	322 50			
650	75		Vendée, 500 fr. t. p.				Vendée	143			
355			Compagnie parisienne du Gaz	1220	7 50		Canal de Suez	597 50			
360			C. gén. Transatlantique	500	3 50						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 Juin 1877)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — omnibus-mixte.
1 — 26 — — — omnibus-mixte.
4 — 19 — — — omnibus-mixte.
7 — 15 — — — omnibus-mixte.
10 — 37 — — — omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

4 heures 36 minutes du matin, omnibus.
8 — 31 — — — omnibus.
9 — 40 — — — omnibus.
12 — 40 — — — omnibus-mixte.
4 — 44 — — — omnibus-mixte.
10 — 38 — — — omnibus-mixte.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 4 h. 45.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

VENTE
Sur saisie immobilière,
D'UNE MAISON
ET DÉPENDANCES,
Situées à Chatmaudet, commune de Neuillé.
ET D'UNE PIÈCE DE TERRE
Nommée l'OUCHE,
Sise au même endroit, d'une contenance de quarante-sept ares cinquante centiares.

L'adjudication aura lieu le samedi dix-sept novembre mil huit cent soixante-dix-sept, à midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Saumur, au Palais-de-Justice de cette ville.

On fait savoir :
Qu'à la requête de M. Félix-Armand Loiseleur, ancien notaire, propriétaire, demeurant au Grand-Clos, commune de Bourgueil;
Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12;
Il sera procédé, le samedi dix-sept novembre mil huit cent soixante-dix-sept, à midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Saumur, au Palais-de-Justice de cette ville, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés commune de Neuillé.

DÉSIGNATION.
Art. 1^{er}.
Une maison, située à Chatmaudet, commune de Neuillé, composée d'une chambre avec four et cheminée, une autre chambre dont portion sert d'écurie, un petit bas-côté ou toit à porcs à côté de la masse du four, avec grenier sur le tout, joignant au couchant M^e Rotureau ou représentants, au levant la même, portion de cour entre, au midi la cour commune et au nord le sieur Moutin; un autre toit à porcs, joignant au couchant ladite dame Rotureau ou représentants, au midi ladite cour commune et au levant Pierre Moutin, au nord l'ouche ci-après désignée; une cave en roc dans la cour commune et sous l'écurie de la dame Rotureau, avec droits au pressoir, au puits et à la cour commune.

Art. 2.
Une pièce de terre, nommée l'Ouche, située au même endroit, contenant quarante-sept ares cinquante centiares, plantée de rangées de vigne et d'arbres fruitiers de toute nature, notamment de pommiers, poiriers, pruniers, cormiers et noyers. Cette pièce de terre joignant au couchant Pierre Moutin, au nord et au levant la dame Rotureau ou représentants, au midi cette dernière, le sieur Moutin et la maison ci-dessus désignée.

PROCÉDURE.
Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Loiseleur, ci-dessus qualifié et domicilié, sur la dame Anne Carré, épouse du sieur Louis Rivière, cultivateur, domiciliée de droit avec lui à Chatmaudet, commune de Neuillé, aujourd'hui sans domicile ni résidence connus, et sur ledit sieur Rivière, suivant procès-verbal de Rabouan, huissier à Allonnes, en date du huit août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Saumur, le treize août mil huit cent soixante-dix-sept, volume 27, numéro 45.
Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscrip-

tion avant la transcription du jugement d'adjudication.
Ces immeubles seront vendus en un seul lot et sur la mise à prix de huit cents francs, fixée par le poursuivant, ci 800 fr.

S'adresser, pour les renseignements :
1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué, poursuivant la vente;
2° Au greffe du tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.
Dressé par l'avoué-licencié soussigné.
Saumur, le seize octobre mil huit cent soixante-dix-sept.

BEAUREPAIRE.
Enregistré à Saumur, le octobre mil huit cent soixante-dix-sept, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
(549) PAUL DE VALLOIS.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le 28 octobre 1877, à la Mairie de Villeberrier, à midi.
En bloc ou par parties,
LA PIÈCE DE TERRE DES NOYERS
Commune de Villeberrier,
Contenant 3 hectares 49 ares 54 centiares, dépendant de la propriété de la Maison-Neuve, exploitée par Gentil.
On peut traiter avant la vente.
S'adresser à M. ANIS, à Villeberrier. (550)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
VOLONTAIRE,
En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur,
Le dimanche 28 octobre 1877, à midi,
D'UNE MAISON
Située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 34, à l'angle de cette rue et de la rue Brault.
Comprenant : cuisine avec pompe, salle à manger, salon, cellier au rez-de-chaussée; trois chambres au premier étage; une chambre et un cabinet au deuxième étage; greniers à côté; latrines.
Cette maison dépend de la succession de M^e Dutour-Chaumin, de Baigneux. (552)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1877, le dimanche 21 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de M. Constant Coulon-Agnesso et de M^e Constance-Engénie Coulon, veuve Poitvin, à la VENTE par adjudication publique des CREANCES dépendant de la succession bénéficiaire de M. Constant Coulon-Cornière, ancien boulanger à Saumur.
Montant des créances : 3,105 f. 89 c.
Mise à prix : 100
S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (553)

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise.
S'adresser à M. PIRU, qui l'habite.

Etude de M^e RENOUE, notaire à Neuillé.

VENTE MOBILIÈRE
Le 28 octobre 1877, il sera vendu, à l'adjudication, à la Presaie, commune de Vivy, divers objets mobiliers et récoltes :
Grande quantité de pommes de terre, betteraves et carottes; plusieurs vaches, charrettes, lits, etc.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

BELLE
VENTE MOBILIÈRE
POUR CAUSE DE DÉPART.
Le dimanche 28 octobre 1877, à midi, et jours suivants, aux Longs-Champs, près le bourg de Neuillé, M^e Clouard procédera à la vente d'un très-beau et très-nombreux mobilier.

On vendra :
Douze couettes, sept bois de lit, couvertures, rideaux, cinq commodes, armoires, buffets, tables, chaises, meuble de salle à manger, meuble de salon, piano droit, bel omnibus presque neuf à un cheval, dogcart à quatre roues, une charrette, un tombereau, un cheval, plusieurs harnais, quantité d'instruments aratoires, plusieurs fournitures de bois blanc en planches, bois de chauffage, madriers; ferrailles, cuivre, jeu de tonneau et autres bons objets.
On paiera comptant, plus dix pour cent. (548)

A AFFERMER
Pour le 1^{er} novembre 1878.

Un JARDIN avec MAISON d'habitation, contenant 82 ares, situé à Saumur, prairie d'Orlard, rue des Saulais.
S'adresser, à Saumur, à M. Gabriel FERMÉ, rue d'Alsace, 41, ou à M^e CLOUARD, notaire. (552)

A LOUER
PRÉSENTÉMENT,

UNE VASTE MAISON
Autrefois occupée par M^e Ch. Ratouis,
Située rue de la Petite-Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas.
Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins.
S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

A LOUER
PORTION DE MAISON
Rue Haute-Saint-Pierre.
S'adresser à M. GIRARD père.

BONNE OCCASION.

A VENDRE
Pour insuffisance,
Un PRESOIR portatif, à cage et cogrenage, ayant servi deux années seulement.
S'adresser à l'Usine à Gaz. (559)

A VENDRE
BELLE JUMENT NORMANDE pour la selle et la voiture, sept ans.
S'adresser à M. FOURNÉE, Grand-Rue, n° 2, à Saumur. (558)

A VENDRE
CHIENNE DE CHASSE
De deux à trois ans.
S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,
Maison Beurois.
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

DREYFUS FRÈRES & C^{ie}
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSMANN,
Concessionnaires du
GUANO DU PEROU
GUANO DISSOUS DU PEROU
DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA & C^{ie}.
Brest, chez M. B. V. DUCHEV.
Cette, chez MM. A.-G. BONE & C^{ie}.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, chez M. C. BOURDON & C^{ie}.
Havre, chez M. E. FICQUEL.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, chez M. G. FAUSTIN & C^{ie}.
Lyon, chez M. Marc GILFARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE & C^{ie}.
Metz, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT & HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSSNERON-DUPIN et Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

LEÇONS DE FRANÇAIS.
M^{lle} MARGUERITE THIBOUT
INSTITUTRICE
Rue du Portail-Louis, 31.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis.
Avec de magnifiques gravures
3 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.
ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 14, à Paris.
La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 3 fr. d' pour les départements 4 fr.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.
Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

POUR DÉMASQUER LES CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE
NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE
Otre notre marque de fabrique déjà connue :
1^o La signature de l'inventeur.
2^o L'étiquette en couleurs dont ci-contre le fac-similé en noir.
Les contrefacteurs ne vendent sous l'apparence du Fer Quevenne que des produits impurs, inexactes et dangereux pour la santé.
Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine. « L'empereur sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.
DÉPÔT GÉNÉRAL :
Chez ÉMILE GENEVOIX,
14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.
Le flacon de Fer avec la mesure :
200 Dragées : 5 fr.
100 : 3 fr.
50 : 1 fr. 50
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.